

E 2001 (B) 1/14

*Le Ministre de Suisse à Paris, A. Dunant,
à la Division des Affaires étrangères du Département politique*

Copie de réception
T n° 55

Paris, 13 décembre 1919
(Reçu: 14 décembre)

Concernant mission Renner à Paris j'apprends au Ministère Affaires étrangères qu'on y est disposé à tout faire pour venir matériellement en aide à Autriche. Quant à Vorarlberg si conférence s'en occupe, le principe sera de laisser l'Autriche telle qu'on l'a faite à Saint-Germain. Toutefois si Autriche devait se désagréger, on verrait la solution à donner; mais jamais le rattachement à l'Allemagne ne sera permis ni même envisagé et Laroche me dit qu'à cet égard la pensée exprimée dans votre communiqué du 6 décembre¹ concorde pleinement avec opinion du Quai d'Orsay. Plus tard recours à Société Nations toujours loisible, mais si actuellement Conférence Paix laissait une fissure se faire dans le Traité St-Germain, toute l'œuvre s'écroulerait.

1. Cf. n° 179, note 3.

